



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe Île-de-France Seniors par Équipes Messieurs Règlement 2018

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Clôture des engagements : 10 mars 2018.

1. ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

L'engagement de l'équipe doit se faire sur Internet : <https://extranet.ffgolf.org/netligue/> au plus tard le 10 mars 2018.

Les équipes des clubs en 1^{re}, 2^e ou 3^e division 2018 seront préinscrites par la Ligue. Elles devront toutefois confirmer leur inscription sur extranet ainsi qu'avec la fiche de confirmation d'inscription accompagnée du chèque de règlement des droits d'inscription.

Les équipes en promotion devront s'inscrire elles-mêmes sur extranet.

Le droit d'inscription :

260 euros par équipe. Le montant des droits d'inscription devra être réglé par chèque à l'ordre de la Ligue Île-de-France de Golf, à faire parvenir à la Ligue avec la fiche de confirmation d'inscription au plus tard le 10 mars 2018.

2. COMITÉ

Le Comité de la Coupe Île-de-France Seniors par Équipes Messieurs est composé de :

Gilbert VEYRAN, Président de la Commission Sportive de la Ligue

Guy BALESTRAT, Arbitre

Jean-François MARTY, Responsable des Seniors ÎDF

Frédéric SEMPESKI, Arbitre

3. CONDITIONS

Chaque club pourra inscrire jusqu'à deux équipes mais les deux équipes ne pourront être dans la même division.

En fonction des places disponibles et sur invitation, un ou plusieurs clubs d'une autre Ligue pourront participer à l'épreuve. Ils devront, pour cela, faire une demande écrite auprès du comité de l'épreuve.

L'inscription des joueurs potentiels (25 joueurs maximum) se fait exclusivement par Extranet et ce jusqu'au lundi 02 avril 2018. (Un joueur ne pourra représenter et faire partie des joueurs potentiels que d'une seule équipe).

Pour être inscrits, les joueurs devront avoir leur certificat médical enregistré sur Fléole au plus tard le dernier jour d'inscription des joueurs potentiels (le 02 avril 2018).



Ligue Île-de-France de Golf

4. FORMULE

2 foursomes et 5 simples / 36 trous / 18 trous par rencontre.

Interclubs par équipes de 9 joueurs. Les équipes se rencontrent en match-play brut aller-retour sur 18 trous.

(À seule fin d'augmenter la convivialité de cette épreuve, les matches seront partagés en cas d'égalité après 18 trous – ½ point pour chaque équipe)

En cas d'égalité à l'issue des matches aller-retour :

Chaque Capitaine constituera un foursome en puisant parmi les joueurs figurant sur la feuille de match de la rencontre retour pour repartir en play-off. L'honneur de ce play-off sera tiré au sort. L'ordre de jeu des équipiers sera à la discrétion du Capitaine.

5. CONDITIONS DE JEU DES ÉQUIPES

1. Tous les matches, simples et foursomes, se joueront dans l'ordre croissant des index arrondis, arrêtés à la date de clôture des inscriptions des équipiers (Total des index arrondis pour les foursomes). En cas d'index arrondis identiques, libre choix est laissé au capitaine pour l'ordre de jeu.
2. Le capitaine de chaque équipe communiquera obligatoirement au responsable du Club organisateur la feuille de match de son équipe, 15 minutes avant le début de la rencontre.
3. **Si un foursome est forfait** ou absent ou un équipier forfait ou absent (Règle 6-3a), la procédure suivante devra être appliquée :
 - 3.1. Si le premier foursome inscrit sur la feuille de match est forfait ou absent, il sera alors remplacé par le second foursome. **Le nouveau match ainsi constitué débutera à l'heure de départ prévue pour le 2nd foursome.**
De ce fait le second foursome sera perdu et le 2nd match en foursome n'aura pas lieu.
Exemple : si l'un des équipiers du foursome 1 de l'équipe A est forfait ou absent, le foursome 1 de l'équipe B sera opposé au foursome 2 de l'équipe A. Le match débutera à l'heure prévue pour le second foursome.
 - 3.2. Si le second foursome est forfait ou absent : le match est perdu et n'a donc pas lieu.
4. **Si un joueur en simple** est forfait ou absent, il sera remplacé par le joueur en simple suivant inscrit sur la feuille de match. **Le nouveau match ainsi constitué prendra l'heure de départ du match suivant.** De ce fait, si un joueur ou plusieurs joueurs sont absents, le ou les derniers matches sont perdus et n'ont pas lieu.
5. **Les foursomes et les simples forfaits ou absents seront inscrits en dernier sur la feuille de résultats dans la section appropriée.**
6. Tout capitaine est responsable des renseignements fournis soit à la Ligue, soit aux Clubs.

6. CONDITIONS IMPOSÉES AUX JOUEURS

Le joueur doit être **né le 10 avril 1968 ou avant.**

Les index de jeu seront ceux à la date de clôture d'inscription des équipiers, c'est-à-dire **le 02 avril 2018.**

Seuls les joueurs figurant sur la liste potentielle issue d'Extranet pourront jouer. Cette liste de 25 joueurs maximum par club sera en ligne et consultable sur le site de la Ligue Île-de-France : www.liguegolfdidf.com dès le mercredi 04 avril 2018.

7. LIEUX ET HEURES DES RENCONTRES

Les rencontres se joueront sur 2 jours en match-play aller/retour sur les terrains des équipes concernées et auront lieu obligatoirement en semaine.

Les départs seront fixés en principe entre 9 h 00 et 11 h 00.

Si les matches ne sont pas conclus aux dates prévues, les deux équipes seront disqualifiées sauf concession du match par l'une des équipes.



Ligue Île-de-France de Golf

8. ORGANISATION DE LA COUPE

Elle sera constituée de 3 divisions de huit clubs, et d'une promotion comprenant tous les autres clubs.

Les équipes de chaque division ayant perdu leur 2 premiers matches seront rétrogradées en division inférieure alors que les finalistes des divisions 2, 3 et promotion monteront en division supérieure.

9. ORGANISATION DES 1^{RE}, 2^E & 3^E DIVISIONS

Les huit clubs seront répartis par tirage au sort dans deux poules de 4. Dans chaque poule, les 2 meilleures équipes seront qualifiées pour les demi-finales de la division.

Le vainqueur de l'épreuve 2017 et le finaliste seront placés chacun dans une poule. Un tirage au sort sera effectué pour déterminer leur place dans la poule (1, 2, 3 ou 4).

1^{re} phase de poule :

Les équipes A et B sont opposées l'une à l'autre, les équipes C et D sont opposées l'une à l'autre.

2^e phase de poule :

Le gagnant de la rencontre A/B est opposé au gagnant de la rencontre C/D.

Le perdant de la rencontre A/B est opposé au perdant de la rencontre C/D.

Résultats : L'équipe ayant gagné 2 matches est classée 1^{re} de la poule.

L'équipe ayant perdu 2 matches est éliminée de la compétition et rétrogradée en division inférieure.

3^e phase de poule : Barrage.

Les deux équipes totalisant une victoire et une défaite sont opposées l'une à l'autre.

Le gagnant est classé 2^e de sa poule, le perdant est éliminé de la compétition mais reste dans sa division.

À l'issue des tours de poule, quatre équipes sont donc qualifiées pour la phase finale en élimination directe : le premier de la poule 1 rencontrera le deuxième de la poule 2, et le premier de la poule 2 rencontrera le deuxième de la poule 1. Les deux équipes vainqueur se rencontreront pour le titre.

10. ORGANISATION DE LA PROMOTION

L'organisation de la promotion messieurs sera précisée une fois les inscriptions closes et le déroulement se fera en fonction du nombre d'équipes inscrites. Elle se jouera également sous la forme de poules, aux mêmes dates que les matches de divisions, et aura pour but de faire accéder en division deux équipes.

Les deux équipes finalistes de cette promotion accéderont à la 3^e division 2019 de la Coupe Île-de-France par Équipes Seniors Messieurs.

11. DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Les doubles se joueront **avant** les simples.

Lors des tours de poule, l'équipe sortie en tête de tirage recevra en premier.

Concernant les phases finales des divisions et de la promotion, le club classé deuxième de chaque poule recevra en premier son adversaire.

Pour la finale des divisions, le club en haut de tableau recevra en premier.

Aucune compétition ne pourra être disputée sur greens d'hiver, sauf en cas de force majeure et après accord entre capitaines.



Ligue Île-de-France de Golf

12. PARTIES NON JOUÉES OU INTERROMPUES

Si des rencontres ne peuvent se terminer le jour même, celles-ci ne se disputeront pas un autre jour. Les résultats acquis (y compris forfait) le resteront et les matchs non terminés seront partagés.

Si à l'issue des matchs aller- retour, il y a égalité générale et que le play off ne peut se disputer les résultats du match retour seront d'abord pris en compte, puis le résultat du total de tous les simples du retour, puis le résultat de la dernière partie du retour puis de l'avant dernière...

13. PRIX

Cette compétition est dotée d'un « **CHALLENGE** » perpétuel qui sera gravé au nom du vainqueur par la Ligue. 20 coupes souvenirs récompensent les membres des équipes finalistes de la 1^{re} division. (Si besoin de prix complémentaires, ceux-ci seraient à la charge du club demandeur). Les équipes finaliste de 2^e et 3^e division recevront quant à elles un plateau souvenir.

14. RÉSULTATS

Les secrétariats des différents Clubs accueillant une rencontre sont priés de bien vouloir envoyer à la **Ligue de l'Île-de-France les résultats détaillés des rencontres**.

À envoyer par mail : idf.golf@wanadoo.fr ou à faxer à la Ligue au n° 01 30 43 34 30)

15. ARBITRES OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

Anke SUTTER Tél. : 06 87 64 24 98

Guy BALESTRAT Tél. : 06 86 98 07 79

Ainsi que tous les arbitres fédéraux figurant sur le site de la ligue Île-de-France : www.liguegolfidf.com et dans le vadémécum de la Ligue Île-de-France disponible dans votre club.

16. DATES DES RENCONTRES

16.1. Tour de poule (divisions et promotion) :

1 ^{re} phase du tour de poule	mardi 10 avril et jeudi 12 avril 2018.
2 ^e phase du tour de poule	mardi 24 avril et jeudi 03 mai 2018.
Barrage du tour de poule	mardi 22 mai et vendredi 1 ^{er} juin 2018.

16.2. Tableau final :

½ finale (divisions)	jeudi 14 juin et mardi 26 juin 2018
Finale (divisions et ½ finale de promotion)	lundi 02 juillet et lundi 09 juillet 2018.

Ces dates sont fixes. Toutefois, pour des raisons pratiques ou d'indisponibilité de parcours, elles pourront être changées mais les matchs devront être joués dans la même semaine. Si les capitaines ne parviennent pas à se mettre d'accord, les dates fixées devront être respectées, et si une équipe ne se présente pas pour jouer son match, elle aura alors match perdu.

LA RÉUNION DES CAPITAINES POUR LE TIRAGE AU SORT DES RENCONTRES AURA LIEU LE JEUDI 15 MARS 2018 À 15 H 30 EN NOS BUREAUX.



Ligue Île-de-France de Golf

16.3.1^{re} Division 2018

BELLEFONTAINE
BUSSY-GUERMANTES
ISLE ADAM
LA FORTERESSE
LE COUDRAY
OZOIR-LA-FERRIÈRE
ROCHEFORT
VILLERAY

16.4.2^e Division 2018

ABLEIGES
CELY
CERGY
GADANCOURT
MEAUX
MONT GRIFFON
SAINT GERMAIN LES CORBEIL
VAL GRAND

16.5.3^e Division 2018

DOMONT MONTMORENCY
ÉTIOLLES
FORGES LES BAINS
ROSNY
SAINT AUBIN
SAINT QUENTIN
SENART
VILLARCEAUX

Dans le cas où un des clubs figurant dans les divisions ne s'inscrit pas à l'épreuve, il sera remplacé par le club ½ finaliste de la division inférieure le mieux classé dans le Mérite ÎDF des clubs de l'année précédente.

En cas d'égalité dans ce classement, il sera effectué un tirage au sort entre ces deux clubs.

Dans tous les cas, lors d'une réinscription l'année suivante, le club jouera automatiquement en promotion.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile pour le bon déroulement de la compétition.



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe Île-de-France Seniors par Équipes Messieurs 2018

FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

CLUB DE :

Confirme l'inscription :

- D'une équipe Messieurs (droits d'inscription : 260 euros)

- De deux équipes Messieurs (droits d'inscription : 500 euros)

Pour valider votre inscription, merci d'envoyer à la Ligue Île-de-France de Golf, 1 avenue du Golf, 78114 Magny-les-Hameaux cette fiche de confirmation d'inscription accompagnée du chèque du montant des droits d'inscription.

Date limite d'inscription et d'envoi : le 10 mars 2018.



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe Île-de-France Seniors par Équipes Messieurs 2018
FEUILLE DE MATCH

ÉQUIPE DE :

ORDRE DE JEU DES FOURSOMES

	☞ NOMS DES JOUEURS ☜	Index arrondis
Foursome N° 1 ☞ ☜		
Foursome N° 2 ☞ ☜		

ORDRE DE JEU DES SIMPLES

	☞ NOMS DES JOUEURS ☜	Index arrondis
N° 1		
N° 2		
N° 3		
N° 4		
N° 5		

À REMETTRE AU RESPONSABLE DU GOLF OU SON REPRÉSENTANT 15 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE LA COMPÉTITION.

Personne autorisée à donner des conseils :
(Si cette personne n'est pas le Capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la note de la règle de golf n° 8)

CAPITAINE : Nom : **SIGNATURE :**

Date : / /



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe Île-de-France Seniors par Équipes Messieurs 2018

Feuille de Résultats

(A envoyer par mail : idf.golf@wanadoo.fr ou à faxer à la Ligue au n° 01 30 43 34 30)

1^{re} Division 2^e Division 3^e Division Promotion

TOUR : Tour de Poule Barrages 1/2Finale Finale

Date : MATCH-ALLER TERRAIN :

	CLUB :	Pts	☞ SCORES ☜	Pts	CLUB :
	☞ JOUEURS ☜		FOURSOMES		☞ JOUEURS ☜
N° 1					
N° 2					
	☞ JOUEURS ☜		SIMPLES		☞ JOUEURS ☜
N° 1					
N° 2					
N° 3					
N° 4					
N° 5					
	TOTAL POINTS Aller ☞				☜ TOTAL POINTS Aller

Date : MATCH-RETOUR TERRAIN :

	☞ JOUEURS ☜		FOURSOMES		☞ JOUEURS ☜
N° 1					
N° 2					
	☞ JOUEURS ☜		SIMPLES		☞ JOUEURS ☜
N° 1					
N° 2					
N° 3					
N° 4					
N° 5					
	TOTAL POINTS Retour ☞				☜ TOTAL POINTS Retour

	TOTAL Aller et Retour ☞				☜ TOTAL Aller et Retour
--	-------------------------	--	--	--	-------------------------

VAINQUEUR LE GOLF DE PAR PTS À

NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE : NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE :